
Le développement
des modes actifs

LE VÉLO

»» L'EXPERTISE FRANÇAISE ««



COLLECTION
EXPERTISE
FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

SOMMAIRE

1
Développer des
INFRASTRUCTURES
ADAPTÉES
page 6

2
Favoriser
LA PRATIQUE
DU VÉLO
page 11

3
Encourager
L'INNOVATION
page 18

Pour en
SAVOIR +
page 22

LE SECTEUR
FRANÇAIS
DU VÉLO
en chiffres
page 4

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ref. DICOM-DAEI/BRO/14036 - Avril 2014 - Chef de projet éditorial : MEDDE-MLET/M.Lambert - Comité éditorial : Cerema, DAEI, DGITM, DICOM - Secrétaire de rédaction : MEDDE-MLET/I.Flégeo - Conception et réalisation graphique : MEDDE-MLET/F. Chevallier - Crédits photos : MEDDE-MLET/ A. Bouissou (p.18-20)- F. Chevallier (p.10-14) - CRT Centre-Val de Loire et l'Agence régionale (p.16) -MEDDE-MLET/ L. Mignaux (p.12-17-19) - MEDDE-MLET/ B. Suard (p.14-20) - Fotolia (p.1-6-8-9-10-11-15-18) - Ell Brown (p.15-16) - Fédération française des Usagers de la Bicyclette (p.8) - Govin Sorel (p.19) - Frédéric LE LAN/Communauté d'Agglomération de La Rochelle (p.19) - Pline (p.17). Impression : MEDDE-MLET/SG/SPSSI/ATL2 - Brochure imprimée sur du papier certifié ecolabel européen, www.eco-label.com



SOUTENIR UNE CULTURE DE MOBILITÉ saine et durable

LE VÉLO est un secteur à fort potentiel qui génère chaque année en France 4,5 milliards d'euros de retombées économiques et représente 35000 emplois.

Économique, conviviale et moderne, bonne pour la planète mais aussi pour la santé, la pratique du vélo se développe sur le territoire français. Depuis l'introduction des vélos en libre service (VLS) dans les villes, les adeptes de l'écomobilité l'utilisent de plus en plus pour aller travailler, faire leurs courses ou lors de leur temps libre pour se balader.

Tous les acteurs sont mobilisés pour faire face aux enjeux du secteur et favoriser l'usage du vélo :

- l'État, en élaborant un cadre juridique adapté ;
- les collectivités locales, par leurs politiques d'aménagement et d'incitation ;
- les entreprises, grâce à leur savoir-faire en matière de conception et d'innovation ;
- les bureaux d'études, par leur expertise et leur analyse pointue des besoins ;
- les acteurs du tourisme, par la promotion du vélo loisir ;
- les associations, grâce à l'organisation et à l'animation d'évènements collectifs.

Aujourd'hui, la France a décidé de renforcer son soutien aux mobilités actives en lançant un plan d'actions : 25 mesures concrètes pour que le vélo soit reconnu comme un mode de déplacement à part entière.


**CETTE
BRŪCHURE
PRÉSENTE :**

le secteur
français du vélo
en chiffres



les orientations
stratégiques
choisies par l'État



leur application
concrète
par les acteurs
du secteur



LE SECTEUR FRANÇAIS DU VÉLO en chiffres

1 9 0 3

Date de création du Tour de France, grand événement sportif national qui rassemble tous les étés plus de 12 millions de spectateurs de tous âges au bord des routes. 3,5 milliards de personnes, dans 190 pays, le regardent à la télévision !
www.letour.fr



4,5 **Poids en milliards d'euros** que pèse le secteur vélo dans l'économie française : 44 % pour le tourisme à vélo, soit 1,9 milliard d'euros.

35 000 **emplois** en France, dont 16 500 dans le tourisme.

3 millions de vélos ont été vendus en 2013.



75 € **Somme qu'un touriste à vélo dépense en moyenne par jour.** Les retombées du tourisme à vélo sur l'économie locale sont importantes, notamment dans la restauration et l'hébergement.

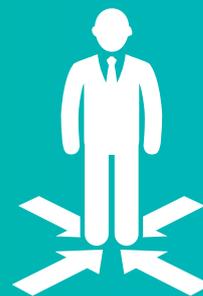
0,20 € **Coût annuel par kilomètre tout compris** (achat et entretien), pour un utilisateur, soit entre 200 et 250 euros par an.



RANG occupé par la France en nombre de vélos vendus, au niveau européen. Les Pays-Bas et l'Allemagne occupent les deux premières places.

UN COORDONNATEUR INTERMINISTÉRIEL POUR DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO

La France a décidé, dès 2006, de nommer un coordonnateur de l'ensemble des politiques menées par les différents ministères. Il s'appuie sur des correspondants des ministères de l'Égalité des territoires et du Logement, du Développement durable, de la Santé, de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, des Sports et du Tourisme, mais aussi sur des relais dans les services en région. Le coordonnateur a également un rôle d'écoute et d'appui aux associations d'élus, d'usagers, de professionnels et de techniciens. Il combine l'effort des collectivités dans la réalisation du schéma national des véloroutes et voies vertes.



300 000 déplacements

à vélo effectués quotidiennement à Paris et dans les 29 villes limitrophes, 120 000 se font en Vélib.



des déplacements pour aller à l'école en France font moins d'un kilomètre. (Source : Ademe)

Plus de la moitié des déplacements quotidiens en France se font sur des distances de moins de 3 km.

3% sont effectués à vélo

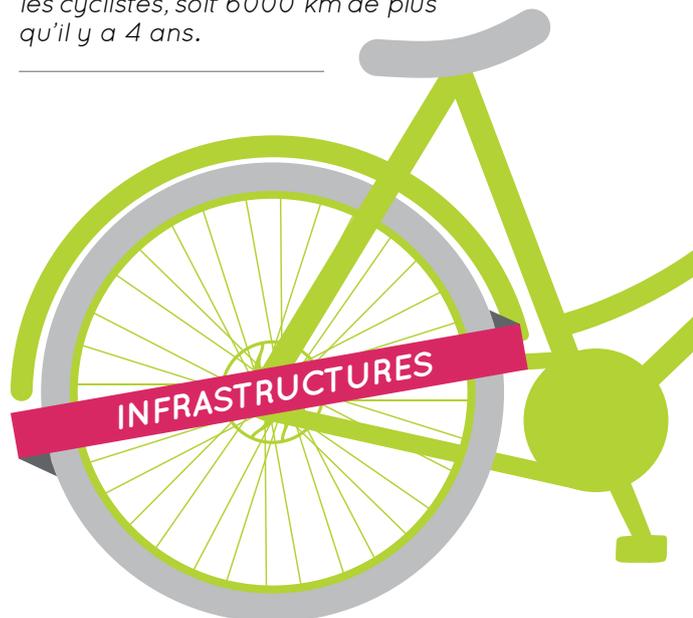


des personnes (1 % il y a 10 ans) voyageant en train express régional (TER) viennent à la gare en vélo.



14 000 km de voiries urbaines

sont aujourd'hui aménagés pour les cyclistes, soit 6 000 km de plus qu'il y a 4 ans.



10 000 km

de voies vertes et véloroutes sont aujourd'hui aménagés pour les cyclistes, avec un objectif de 20 700 km à l'horizon 2020.



35 villes proposent un système de vélos en libre service (VLS) et vélostations contre 2 seulement il y a 6 ans.



1

Développer DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

LES PRINCIPALES MESURES



Une nouvelle
réglementation



Des itinéraires
adaptés



Des réseaux
étendus



L'intermodalité



LES ACTEURS FRANÇAIS visent à déployer un réseau cyclable toujours plus étendu. Pour favoriser son essor, le vélo, notamment en milieu urbain, doit être traité sur le même plan que les modes motorisés et même, dans certains cas, être prioritaire.

À l'occasion des réalisations ou des rénovations de voies urbaines (construction de réseaux de tramways par exemple), des itinéraires cyclables doivent être mis au point. C'est une obligation légale, instituée dès 1996 (article L 228.2 du code de l'environnement).



Une nouvelle réglementation

Pour partager la voirie et améliorer la sécurité des cyclistes en ville, une nouvelle réglementation nationale a été mise en place. Trois zones de circulation sont désormais inscrites dans le code de la route.

Le dispositif



LA ZONE 30

C'est une section ou un ensemble de sections de voies constituant une zone où tous les usagers peuvent circuler. Les entrées et les sorties sont annoncées par une signalisation. La vitesse y est limitée à 30 km/h et toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf si l'autorité investie du pouvoir de police a pris des dispositions différentes.



LA ZONE DE RENCONTRE

C'est une section ou un ensemble de sections de voies constituant une zone où tous les usagers peuvent circuler. Les entrées et les sorties sont annoncées par une signalisation. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Les piétons sont autorisés à marcher sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules.



L'AIRE PIÉTONNE

C'est une section ou ensemble de sections de voies, hors routes à grande circulation, constituant une zone réservée à la circulation des piétons de façon temporaire ou permanente. Les entrées et les sorties sont annoncées par une signalisation. Seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas, environ 6 km/h, et ils ne sont pas prioritaires.



LE DOUBLE SENS CYCLABLE

C'est une rue à double sens dont l'un est réservé aux cyclistes. Faisant face aux voitures, ils sont mieux visibles et contribuent à apaiser la circulation.

LES PANONCEAUX ET SIGNAUX LUMINEUX



Ils permettent aux cyclistes de tourner à droite, à certains feux de circulation, ou de poursuivre un mouvement direct au feu alors qu'il est rouge. Ce dispositif vise à accroître leur sécurité, car il dissocie leur départ de celui des véhicules motorisés.

LES ⊕

- > Le linéaire de double sens cyclable a été multiplié par 5 entre 2007 et 2010.
- > Plus de 1 000 panonceaux ont été installés en 2012.

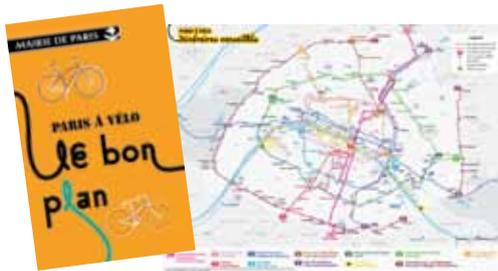


Des itinéraires aménagés

Les dispositifs

La capitale propose à ses habitants de nombreux aménagements cyclables :

- onze parcours, reconnaissables grâce à des panneaux blancs et verts, desservent les principaux pôles parisiens et forment un véritable réseau ;



- une traversée Nord-Sud est reliée au réseau cyclable francilien. La future traversée Est-Ouest permettra d'étendre encore le réseau ;
- 215 km de double sens cyclables ont été mis en place. Ils sont tous situés au sein de la zone 30 qui couvre 20 % du territoire parisien ;
- le « cédez-le-passage cycliste au feu rouge » appelé aussi « tourne-à-droite » est testé à petite échelle pour le moment ;
- une maison interassociative du vélo, gérée par l'association Mieux se déplacer à bicyclette, permet à tous les cyclistes de trouver des informations, des conseils et de faire marquer son vélo contre le vol (Bicycode). Un atelier, animé par les bénévoles de Vélorution Île-de-France, propose d'apprendre à réparer son vélo.



MAISON DU VÉLO



➔ www.paris.fr

Rubriques Paris pratique – Déplacements, voirie – Vélos.



BICYCODE

Le vol est un des principaux obstacles au développement de l'usage du vélo notamment en milieu urbain. Pour lutter contre cette pratique, un système de marquage Bicycode a été créé. Il s'agit d'un marquage préventif permettant d'identifier le propriétaire d'un vélo. Il comprend un numéro unique gravé sur le vélo et un passeport vélo remis au propriétaire comportant le numéro de vélo et le mot de passe personnel. En cas de vol, le propriétaire doit le déclarer sur un

serveur dédié à cet effet et, parallèlement, déposer plainte au commissariat ou à la gendarmerie.

➔ www.bicycode.org





BORDEAUX

Un réseau cyclable étendu

Les dispositifs

De nombreux aménagements ont été mis en place :

- un réseau cyclable de 650 km ;
- un plan vélo 2012-2020 de 30 millions d'euros qui prévoit la création d'un réseau express de 137 km à l'horizon 2017 et l'aménagement d'un réseau intercommunal de 247 km pour arriver à une part modale de 15 % d'ici à 2020 ;
- l'aménagement des quais de la Garonne avec une piste cyclable rapide ;
- les doubles-sens cyclables (depuis 2003) ;
- une Maison du vélo ;
- un système de prêt de vélo de longue durée (VLD) préexistant aux systèmes de vélos en libre service (VLS) qui s'étend sur l'ensemble de la communauté urbaine ;
- les 14 parcs-relais de la CUB ainsi que la plupart des parkings de Bordeaux ont des locaux réservés aux vélos et 5 000 arceaux sont disponibles sur la voirie (12 000 en 2020) ;
- un guide vélo qui allie conseils et plans, un

dépliant sur le « cédez-le-passage cycliste au feu rouge », des actions de formation des cyclistes.

🌐 www.lacub.fr

Rubriques déplacements, transports – vélo

LE+

La part de déplacement à vélo en centre-ville est de 9 % et de 4 % sur l'ensemble de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB).



L'intermodalité entre vélo et transports collectifs

Les dispositifs

Le vélo est le mode de déplacement idéal sur une distance inférieure à 3, voire à 5 km, et peut donc être utilisé pour rejoindre un réseau de transports collectifs, notamment dans les zones peu denses ou en heures creuses. L'embarquement des vélos dans les véhicules de transports collectifs est une solution intéressante mais, compte tenu de la place disponible et du temps nécessaire à la montée et la descente des voyageurs, l'accent est davantage mis sur l'offre de stationnement autour des pôles de transports collectifs (arrêts d'autobus de quartier, stations de tramways, gares), sur l'aménagement des itinéraires en approche et sur l'accessibilité à vélo des gares et stations. Strasbourg a mis l'accent sur les aménagements :

- 500 km d'itinéraires cyclables ont été créés ;

- une vélostation permet l'accès direct du train au vélo et réciproquement ;
- un parking spécialement dédié aux vélos, sous la gare centrale, avec 850 places accessibles par abonnement ;
- un système de vélo en libre-service Vél'hop ;
- un site internet dédié à la recherche des vélos volés ou trouvés.

🌐 www.velos-trouves.strasbourg.eu

🌐 www.strasbourg.eu

Rubriques Environnement et qualité de vie – Déplacements

LE+

Avec 9% des déplacements effectués à vélo sur l'ensemble de la communauté urbaine et 15% dans l'hypercentre, Strasbourg se trouve en tête des villes françaises pour la pratique du vélo.



STRASBOURG



NANTES

Un espace public adapté



Les dispositifs

De plus en plus d'aménagements, de stationnements et de services

se développent. La ville a mis l'accent sur :

- le stationnement des vélos avec des véloparcs à proximité des parkings-relais situés près des axes structurants de transport urbain ;
- un parking de 150 places à la gare SNCF et bientôt un nouveau parking de 300 places ;
- un système de vélo en libre-service appelé Bicloo accessible 24h/24 ;
- une aide financière de 200 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ;
- le déplacement des étudiants à vélo. Le local de Vélocampus, construit par Nantes métropole, leur permet de louer à prix modique l'un des 300 cycles du parc ou de réparer eux-mêmes leur vélo.

🌐 www.velocampus.net

🌐 www.nantesmetropole.fr

Rubriques Pratique – Déplacements



LE+

Le plan vélo de Nantes métropole ambitionne de porter à 15% la part des déplacements à vélo à l'horizon 2030 au lieu de 3% actuellement.



2

Favoriser

LA PRATIQUE
DU VÉLO

BON POUR LA SANTÉ, l'usage du vélo est encouragé par l'ensemble des acteurs du secteur. Qu'il soit utile ou de loisir, tout est mis en place pour offrir aux citoyens des conditions optimales de déplacement.



LES PRINCIPALES MESURES



Le trajet
domicile-travail



Le tourisme
à vélo



FRANCE
ENTIERE

Le schéma directeur cyclable

Le dispositif

Le plan de déplacements urbains (PDU), dont l'élaboration est obligatoire dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, comporte un plan d'actions pour développer l'usage du vélo et améliorer la sécurité des déplacements.

Toutes les collectivités ayant la gestion d'un réseau routier peuvent se doter d'un schéma directeur cyclable. L'aménagement des itinéraires cyclables doit tenir compte des objectifs du PDU lorsqu'il existe.

L'essor des vélo-écoles

Le dispositif

Apprendre à circuler à vélo en ville n'est pas anodin. Les personnes qui n'ont jamais appris ou qui n'osent pas circuler en milieu urbain à proximité des voitures ont besoin de nouveaux repères. Des associations, des collectivités et des entreprises proposent ainsi à des publics divers (scolaires, adultes, personnes en situation d'insertion ou de handicap, etc.) des formations à la pratique du vélo : apprentissage de l'équilibre, des spécificités de la circulation en ville, entraînement aux petites

réparations, etc. Des stages se développent sur tout le territoire français et, depuis 2011, une Journée nationale des vélo-écoles est organisée dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité.

www.agissons.developpement-durable.gouv.fr

Rubriques La semaine européenne de la mobilité – Les temps forts 2013 – Journée des vélo-écoles



CHAMBÉRY

Le stationnement sécurisé

Le dispositif

Depuis 2004, le plan local d'urbanisme de la ville prévoit, dans les immeubles d'habitation, un local spécifique ou un emplacement clos et couvert réservé au stationnement des deux-roues. Par exemple, la résidence Les 3 sources comprend, pour ses 42 logements répartis en 4 immeubles, 3 locaux à vélos d'environ 15 m², équipés de barres pour attacher les cadres et aisément accessibles depuis l'extérieur. La résidence étudiante La Cardinière, reliée au secteur universitaire par une voie verte, comprend 102 studios et un local à vélos directement accessible et visible du hall et de l'ascenseur, complété de 10 places à l'extérieur pour les visiteurs.



La gestion

Les organismes gestionnaires des logements sociaux intègrent des garages à vélos dans les programmes d'habitat collectif. Ils vérifient la qualité et la fonctionnalité de ces espaces en réalisant tous les deux ans une enquête de satisfaction auprès des locataires.



Les entreprises de transport public

FRANCE ENTIÈRE

Société nationale des chemins de fer français (SNCF)

La SNCF permet de transporter gratuitement à bord de tous ses trains son vélo démonté et mis dans une housse. Si le vélo n'est pas démonté, il est transporté dans la limite des places disponibles dans le Transilien (hors heures de pointes) et dans les trains express régionaux (TER). À bord des autres trains (Intercités, trains à grande vitesse (TGV), les vélos dis-

posent d'espaces dédiés soumis à réservation (10 euros par vélo). La SNCF agrée aussi des loueurs de vélos.

La moitié des gares met à disposition environ 25 000 places de stationnement pour les vélos. La SNCF offre des abris ouverts ou fermés, des consignes individuelles ou des vélostations. La loi du 28 mai 2013 impose désormais la création d'aires de stationnement sécurisé pour les vélos dans les nouvelles gares et les

réaménagements de gares existantes du réseau ferré.

➔ www.velo.sncf.com

PARIS

Régie autonome des transports parisiens (RATP)

La RATP ne permet pas d'emporter son vélo dans le métro, le bus, le tramway ou le funiculaire de Montmartre, à l'exception de la ligne 1 du métro. Le réseau express régional (RER) géré par la RATP et la SNCF offre également cette facilité sous certaines conditions.

La RATP développe une offre de stationnement des vélos à proximité de ses gares et stations. Elle a mis sur son site internet une nouvelle rubrique dédiée aux cyclistes et aux piétons.

➔ www.ratp.fr

Rubriques Me déplacer – Cyclistes et piétons

LE VÉLO UTILE : le trajet domicile-travail

Le plan de déplacements entreprise (PDE) est un ensemble de mesures négociées au sein de l'entreprise qui vise à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles, en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture. Sa mise en œuvre est encouragée par les autorités publiques, car il présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité.

Parmi les actions mentionnées dans les PDE, on retrouve systématiquement la promotion du vélo avec des mesures comme :

- la mise en place de stationnements sécurisés, d'un local vélo avec outils et services, de vestiaires et de douches ;
- la diffusion d'un Kit vélo comprenant le plan des pistes cyclables de la ville et/ou différents itinéraires cyclables, le guide du cycliste urbain, établi par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB).

Depuis 2008, la loi impose le remboursement par l'employeur de 50% du montant de l'abonnement au service public de location de vélos lorsqu'il est utilisé pour le trajet domicile-travail du salarié, au même titre que l'abonnement aux transports collectifs.



GRENOBLE

Un plan de déplacements entreprise (PDE) efficace

Le dispositif

Partant du constat qu'une voiture occupait dix fois plus d'espace qu'un salarié et que ceux-ci se déplaçaient à 80% en voiture, ST microélectronics a lancé une réflexion auprès de ses salariés pour promouvoir des modes de déplacement alternatifs. Plusieurs actions ont été mises en place : une navette pour les usagers du train, des abonnements transports à tarif préférentiel, des aménagements piétons sécurisés et des kits vélos.

La gestion

ST microélectronics a été récompensé lors de la première édition du prix européen du PDE.

🌐 www.plan-deplacements.fr



LES +

> Les résultats obtenus en termes de report modal ont été spectaculaires : 37,5% des salariés ont abandonné la voiture pour un mode de transport alternatif.

> Le bilan environnemental est très positif : 360 tonnes de CO₂ sont évitées chaque année.



BORDEAUX

VCub+



Le dispositif

Le concept original des VCub+ est conçu pour l'intermodalité. Emprunté dans des stations identifiées en correspondance avec le tram ou le bus, le vélo peut être conservé 20 heures consécutives, à condition de le ramener à sa station d'emprunt.

🌐 www.vcub.fr

La gestion

VCub est exploité par Keolis Bordeaux, exploitant du service de transport public.

🌐 www.keolis.com

FRANCE
ENTIÈRE

LE VÉLO LOISIR : le tourisme à vélo



Les véloroutes et voies vertes

Le dispositif

La Mission nationale des véloroutes et voies vertes (MN3V) a pour but de faciliter la réalisation du schéma national des véloroutes et voies vertes. L'objectif est de parvenir à un linéaire de 20000 km en 2020 dont les 2/3 en site propre.

A l'échelle régionale, la MN3V vise à promouvoir les comités régionaux des véloroutes et voies vertes, à approuver les schémas régionaux, à piloter les projets de liaisons européennes, à diffuser les outils et à faire partager les expériences. Elle travaille avec les représentants des régions et des

départements, des comités régionaux et départementaux du tourisme, des associations. Elle anime ou participe à différents chantiers tels que :

- l'observatoire national des véloroutes et voies vertes ;
- la création de comités d'itinéraires ;
- la démarche France vélo tourisme (FVT) ;
- la démarche Une voirie pour tous.

LE+

8 500 km de véloroutes et voies vertes ont été aménagés au cours des dix dernières années.



FRANCE VÉLO TOURISME

L'État, les collectivités locales et les entreprises touristiques unissent leurs efforts pour mettre en valeur le schéma national des véloroutes et voies vertes. La démarche France vélo tourisme vise à capter de nouvelles clientèles et à faire de la France la première destination de tourisme à vélo en Europe. Les trois premiers marchés sont aujourd'hui l'Allemagne, les États-Unis et la Grande-Bretagne.

L'ensemble du territoire français dispose de nombreux atouts pour encourager ce type de tourisme, à l'image des régions, souvent viti-

coles, où il s'est le plus développé (Alsace, Bourgogne, littoral atlantique, Provence, Val de Loire). En 2012, près de 200 tours-opérateurs ont vendu des séjours, soit une offre de plus de 2 500 circuits.

L'objectif, d'ici à 2020, est de doubler l'usage touristique du vélo et de créer 10 000 emplois. Le secteur vise également un chiffre d'affaires supplémentaire de 2 milliards d'euros, sachant que 1 euro investi sur les itinéraires cyclables engendre 1 euro de chiffre d'affaires chaque année suivante.

● www.francevelotourisme.com



Un itinéraire cyclable unique

Le dispositif

- 800 km d'itinéraires balisés et sécurisés
- 50 millions d'euros d'investissements sur 10 ans par 2 régions, 6 départements et 6 agglomérations
- 1 itinéraire intégré à l'Eurovélo 6, appelé l'Eurovéloroute des fleuves

- 280 kilomètres inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité
- 1 parc naturel régional, Loire-Anjou-Touraine
- 300 professionnels (hébergements, loueurs de vélo, sites de visites, offices de tourisme)
- www.loire-a-velo.fr



Carte réalisée pour le CRT Centre-Val de Loire et l'Agence régionale



Des itinéraires touristiques insolites

Les dispositifs

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE (RFF)

Les emprises ferroviaires désaffectées sont idéales pour la pratique du vélo. Afin de préserver les intérêts du transport ferroviaire sur le long terme, RFF propose aux collectivités territoriales des conventions de transfert de gestion qui leur permettent de réaliser une voie cyclable et de la gérer sous leur entière responsabilité. Le principe de réversibilité garantit la possibilité de retour à un usage ferroviaire de l'emprise, après une période compatible avec les investissements consentis par la collectivité territoriale.

● www.rff.fr





3

Encourager L'INNOVATION

LES PRINCIPALES MESURES



Le vélo en
libre-service



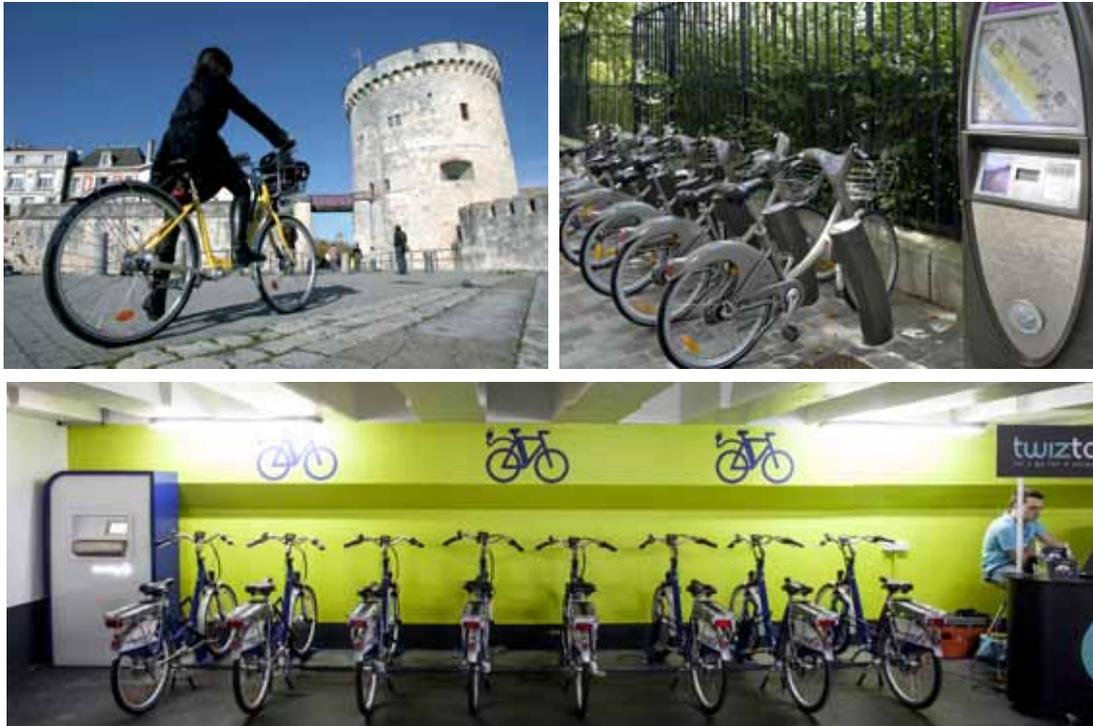
Le vélo
à assistance
électrique



L'INDUSTRIE FRANÇAISE a su s'adapter aux nouvelles attentes en matière de mobilité urbaine. À la pointe de l'innovation sur les vélos en libre-service (VLS), le vélo pliant et le vélo à assistance électrique (VAE), elle est également très créative sur le créneau du vélo utilitaire.

FRANCE
ENTIÈRE

Le vélo en libre-service (VLS)



Le dispositif

En 2013, une quarantaine de dispositifs de vélos en libre-service de caractéristiques très différentes a été répertoriée : de la station de 8 vélos à assistance électrique (VAE) à Montbéliard à plus de 23000 Vélib' dans les 1450 stations de Paris et les 300 de proche banlieue.

La gestion

Les opérateurs sont souvent des entreprises spécialisées dans le mobilier urbain. Les opéra-

teurs de transports urbains peuvent également proposer des vélos en libre-service en lien avec les réseaux de transports collectifs. Certaines collectivités ont choisi d'exploiter le service en régie (Saint-Étienne, La Rochelle), d'autres ont préféré passer des délégations de service public indépendantes des transports collectifs, comme à Strasbourg ou à Vannes.



Qui sont les fournisseurs de matériel ?

Clear Channel Cette entreprise spécialisée dans le mobilier urbain et la publicité a proposé l'un des premiers systèmes de VLS dans le monde et le premier en France.

www.clearchannel.fr

JCDecaux L'entreprise a lancé Velo'v à Lyon (2005) puis Vélib à Paris (2007).

www.jcdecaux.fr

FRANCE
ENTIÈRE

Le vélo à assistance électrique (VAE)

Le dispositif

Le vélo à assistance électrique (VAE), doté d'un moteur électrique et d'une batterie fournissant l'énergie nécessaire pour assister le pédalage du cycle, est assimilé à un vélo et non pas à un véhicule motorisé. À ce titre, il est autorisé à rouler sur les aménagements réservés aux cycles.

Avec les avantages du vélo (dont le côté pratique et peu encombrant), un moindre effort pour atteindre la vitesse de déplacement souhaitée et une facilité de circulation en cas de relief, l'utilisation du VAE peut être étendue, en particulier pour les déplacements domicile-travail ou professionnels.

La gestion

Afin d'encourager leur usage, un certain nombre de collectivités territoriales ou d'entreprises proposent, pour l'achat d'un VAE, des aides finan-



cières, souvent égales à 25% du prix mais plafonnées.

LE +

Les ventes de VAE ont été multipliées par onze en 7 ans pour atteindre 46100 unités vendues en France en 2012.



LILLE

Le vélo en location longue durée (VLD)



Le dispositif

La ville favorise le développement de nouvelles mobilités et du V'Lille, avec un objectif de 8000 vélos en location longue durée et la création de 4 maisons du vélo proposant des services tels que les réparations, la fourniture de petits équipements, etc.

www.ville.fr

La gestion

Transpole, délégataire du marché de transports publics sur l'agglomération lilloise, accompagne la ville dans sa démarche.

www.transpole.fr

FRANCE
ENTIÈRE

Les prix de l'innovation

Le dispositif

Des prix ont permis de distinguer et de faire connaître au grand public les innovations marquantes du secteur.

LE GRAND PRIX DES VÉLOS DE VILLE

Organisé depuis 2004 par le Comité de promotion du vélo, il récompense la bicyclette répondant le mieux aux critères requis par les utilisateurs de bicyclettes en milieu urbain dans différentes catégories : vélo de ville, vélo à assistance électrique, vélo pliant, vélo pliant à assistance électrique.

Prix 2014

Catégorie vélo de ville : vélo AGT - Matra

Cette entreprise développe ses modèles et les assemble à Romorantin (Loir et Cher).

🌐 www.matra.com

Catégorie vélo à assistance électrique :

vélo Samedi 28 - Moustache

L'entreprise est implantée dans les Vosges.

🌐 www.moustachebikes.com

Catégorie vélo pliant à assistance électrique (Prix 2012 Catégorie vélo à assistance électrique) : vélo Valdo - O2Feel, entreprise picarde.

🌐 www.o2feel.com

Prix 2012

Catégorie vélo de ville : vélo Elops 7 de la marque B'TWIN - Décathlon

Catégorie vélo pliant : vélo Hoptown de la marque B'TWIN - Décathlon

Concepteur et fabricant de vélos à Lille et dans ses 210 magasins, l'entreprise assemble plus d'un vélo sur deux vendus en France.

🌐 www.decathlon.fr

LE R'BIKE AWARD

Il récompense les accessoires et les produits innovants présentés par les différentes marques présentes sur le salon.

Prix 2012

L'entreprise dijonnaise Lapierre a été récompensée pour son VTT XR TEAM.

🌐 www.cycles-lapierre.fr

Prix spécial 2012

Vélo Arcade T box - Arcade

PMI vendéenne réalisant 20 % de son chiffre d'affaires à l'export, Arcade conçoit des vélos robustes pour une utilisation intensive, particulièrement adaptés aux loueurs, aux municipalités et aux entreprises. La société a redonné ses lettres de noblesse au système de transmission par cardan, désormais plus léger et plus efficace. L'entretien des vélos est facilité.

Arcade travaille aussi à l'amélioration des vélos pliants et a présenté récemment Nano, un vélo pliant de neuf kilos en version classique, qui existe aussi en version électrique.

🌐 www.intercycles.com

Prix 2011

Catégorie PME la plus innovante de France dans le sport : Look cycle

Cette entreprise a fourni l'équipe de France de cyclisme sur piste lors des Jeux olympiques de Londres.

🌐 www.lookcycle.com

LES TALENTS DU VÉLO

Prix 2012 innovation

La société Beecyclo basée à Lyon a été récompensée pour ses remorques urbaines pour vélo.

🌐 www.beecyclo.fr

Prix 2011 entrepreneuriat

Jeune société implantée à Lyon, Velogik a été récompensée pour des vélos à assistance électrique dédiés aux aides à domicile.

🌐 www.velogik.com

Pour en SAVOIR +

LES ENTREPRISES

La France compte des entreprises de renommée internationale dans le domaine de la conception des cycles, mais aussi dans celui des composants et des accessoires. Le savoir-faire de ces entreprises couvre l'ensemble des usages : ville, sport et loisirs.

Arcade

www.arcadecycles.fr

Beecyclo

www.beecyclo.fr

Cycleurope

www.cycleurope.com

Décathlon

www.decathlon.fr

Easybike

www.easybike.fr

Lapierre

www.cycles-lapierre.fr

Look Cycle

www.lookcycle.com

Matra

www.matra.com

Moustache

www.moustachebikes.com

O2Feel

www.o2feel.com

Composants et accessoires

CORIMA

www.corima.fr

MAVIC

www.mavic.fr

Michelin Vélo France

velo.michelin.fr

Time Sport International

www.time-sport.com

VELOX

www.velox.fr

Zéfal

www.zefal.com

Stationnement

Abri Plus

www.abri-plus.com

Aguidon Plus

www.aguidon-plus.fr

Altinnova

www.altinnova.com

LES BUREAUX D'ÉTUDES

Ils accompagnent le volet vélo des plans de déplacements urbains, mais aussi l'élaboration des plans de déplacements entreprise. Leurs prestations vont de la mise en place de parcs de vélos à l'analyse des besoins, la pédagogie, la formation à la circulation ou à l'entretien des vélos.

ADETEC

www.adetec-deplacements.com

Eco-Compteur

www.eco-compteur.com

Indiggo

www.inddigo.com

Sareco

www.sareco.fr

Vélogik

www.velogik.com

LES ASSOCIATIONS

Elles participent au développement des différents aspects de la pratique du vélo : organisation et animation d'épreuves sportives ou de randonnées touristiques, participation au développement du schéma national des véloroutes et voies vertes, encouragement de la pratique du vélo au quotidien. Elles travaillent en partenariat avec les acteurs publics.

Association européenne des voies vertes (AEVV)

www.aevv-egwa.org

Association française de développement des véloroutes et voies vertes (AF3V)

www.af3v.org

Centre-ville en mouvement (CVM)

www.centre-ville.org

Club des villes et territoires cyclables (CVTC)

www.villes-cyclables.org

Comité de promotion du vélo (CPV)

www.comite-promotion-velo.fr

Départements et régions cyclables (DRC)

www.departements-regions-cyclables.org

Fédération européenne des cyclistes, European Cyclists' Federation (ECF)

www.ecf.com

Fédération française de cyclisme (FFC)

www.ffc.fr

Fédération française de cyclotourisme (FFCT)

www.ffct.org

Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB - ex FUBICY)

www.fubicy.org

Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs

www.entreprisesdusport.com

Fédération Nationale du commerce et de la réparation du cycle et du motorcycle (FNCRM)

www.fncrm.fr

Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT)

www.fnaut.fr

Groupe des autorités responsables de transport (GART)

www.gart.org

Conseil national des professions du cycle

www.tousavelo.com

L'ÉTAT ET SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

www.ademe.fr

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)

www.cerema.fr

Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar)

www.ifsttar.fr

Office national des forêts (ONF)

www.onf.fr

Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (Predit)

www.predit.prd.fr

Réseau ferré de France (RFF)

www.rff.fr

Voies navigables de France (VNF)

www.vnf.fr

Régie autonome des transports parisiens (RATP)

www.ratp.fr

Société nationale des chemins de fer français (SNCF)

www.velo.sncf.com

**COLLECTION
EXPERTISE
FRANÇAISE** 

La France dispose d'une expertise solide dans de nombreux domaines.
Venez découvrir, grâce à cette collection, la richesse du savoir-faire français
à travers des exemples concrets sur tout le territoire national.

www.developpement-durable.gouv.fr

rubrique Salle de lecture